

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNE, QU':

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SERA TENUE, LE **JEUDI LE 25 JANVIER 2018** À 20 h 00, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, SISE AU 23, RUE DE LA FABRIQUE.

LORS DE CETTE SÉANCE, IL Y SERA PRÉSENTÉ UNE RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2018 DE LA MUNICIPALITÉ; DE PLUS, IL Y SERA PRÉSENTÉ L'ADOPTION DU **PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS** (ANNÉES 2018-2019-2020) AINSI QUE L'ADOPTION DU **RÈGLEMENT NO. 2017-06** AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR L'IMPOSITION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATIONS POUR SERVICES 2018.

LES DÉLIBÉRATIONS ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE **PORTERONT EXCLUSIVEMENT** SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (2018-2019-2020).

DONNÉ À SAINTE-ANGELE-DE-MERICI CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-HUIT.


DENIS OUELLET
DIRECTEUR GÉNÉRAL &
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Denis Ouellet, directeur général & secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant à chacun des trois endroits désignés par le conseil, le 9 janvier 2018, entre 9h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **neuvième jour du mois de janvier 2018**


Denis Ouellet
Directeur général &
Secrétaire-trésorier par intérim